DLP 19-9-69 984206

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)
(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)
Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES
C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Imprimerie de la Station de Rennes - *Directeur-Gérant* : L. BOUYX

ANNEXE AU BULLETIN N° 108 - 16 SEPTEMBRE 1969

/ INFORMATIONS /

POMMIER - POIRIER

- TAVELURE ET MALADIES DE CONSERVATION : Quelques taches de Tavelure, dues aux pluies des premiers jours de Septembre, peuvent apparaitre dès à présent, notamment sur feuilles. Des contaminations sur fruits sont donc à craindre. Pour les prévenir, il est conseillé d'effectuer dès que possible un traitement fongicide. Ce traitement se justifie également pour lutter contre les maladies de conservation .

POIRIER

- MALADIE BACTERIENNE (Pseudomonas syringae) : Sur les variétés où des dégâts ont été observés au cours de ces dernières années, il est conseillé d'effectuer, aussitôt après récolte, une pulvérisation copieuse à base d'un produit cuprique à la dose de 500 g/hl de cuivre métal. Cette application devra être renouvelée à la chute des feuilles.

TOMATE

- MILDIOU : Des risques d'implantation et d'extension de cette maladie sont à craindre actuellement. Il est donc nécessaire d'assurer une nouvelle protection des cultures dans les meilleurs délais.

POIREAU

- TEIGNE : Dans les zones où des pluies importantes ont été enregistrées récemment, le dernier traitement a perdu une grande partie de son efficacité. En conséquence, il importe de bien examiner les feuilles et, si des galeries récentes étaient observées, d'effectuer une nouvelle application insecticide à base de Parathion.

CHRYSANTHEME

- BOTRYTIS (Pourriture grise) : Les plantes arrivent à un stade où les boutons floraux se montrent très vulnérables, alors que cette affection trouve actuellement des conditions climatiques favorables à son développement. Aussi, dès à présent et jusqu'à la mise sous abri, convient-il d'assurer une protection permanente des plantes par des pulvérisations à base de Thirame.

P. 293

.../...

- SEPTORIOSE, ROUILLE et ANGUILLULE DU FEUILLAGE : Profiter des pulvérisations contre le Botrytis pour lutter également contre ces ennemis (se reporter à notre avis du 26 Août).

TOUTES CULTURES

- LIMACES : Des dégâts de limaces sont à craindre en automne, au cours des périodes humides, sur jeunes semis de diverses cultures.

Il importe de surveiller régulièrement la levée car, pour obtenir une bonne protection contre ces ravageurs, il est nécessaire d'intervenir tôt. Si un certain nombre de pousses disparaissent et si des traces de mucus (bave) sont visibles, un traitement peut s'imposer. Avant de l'entreprendre, il est conseillé d'effectuer un sondage. A cet effet, il suffit de disposer, en divers endroits du champ, quelques poignées de granulés antimollusques. Le résultat de ce sondage permettra de juger de l'opportunité d'une intervention.

Le Métaldéhyde ou alcool solidifié est la matière active la plus connue et, jusqu'à ces derniers temps, la seule utilisée contre les limaces.

Il peut être employé :

- soit sous forme d'appâts granulés
- soit en poudre mélangée à du son, sur la base de 50 g de Métaldéhyde par kilo de son. Il convient alors d'humidifier le mélange pour obtenir un son "frisé", plus facile à épandre.
- soit d'une poudre pour bouillie, pulvérisée sur les cultures à protéger, mais dans ce cas la durée d'action est très courte.

Selon l'importance de la population de limaces, la dose d'emploi à l'hectare varie de 15 à 30 kgs pour les granulés et de 30 à 50 kgs pour les appâts à base de son préparés par l'utilisateur.

Une autre matière active nouvelle, le Mercaptodiméthur, présentée sous forme d'appâts granulés peut également être employée contre les limaces. La quantité de granulés à utiliser n'est alors que de 3 kg à l'hectare.

Dans tous les cas, l'épandage doit avoir lieu en fin de journée sur sol humide et par temps doux. Il faut éviter de traiter lorsque la pluie menace.

L'Ingénieur chargé des Avertissements Agricoles,

G. PAITIER.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. DELOUSTAL.